



# CFE-CGC France Télécom - Orange

Adresse postale : 12, rue Saint Amand  
75015 Paris

Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : [secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org)

Réf.:Intégration des salariés OFSA : Copie du mail transmis à la Direction du groupe France Télécom – Orange

**De :** SEURIN Patrice SCE

**Envoyé :** jeudi 22 mars 2012 10:16

**À :** METTLING Bruno RH; LANOË Christine OF/RHF

**Cc :** DE BEJARRY Alain RH/RSG; FABRE Martine OF/RHF; PROUST Marie Ange OF/RHF; DE BEJARRY Alain

**Objet :** URGENT: Intégration d'Orange France SA

**Importance :** Haute

Bonjour Madame la DRH Orange France et Monsieur le DRH Groupe,

Notre organisation syndicale CFE-CGC/UNSA porte à votre connaissance la très grande inquiétude des salariés d'Orange France SA. Ils ne comprennent pas pourquoi les négociations préparatoires à l'intégration dans France Telecom SA sont gelées.

Cette situation provoque une distorsion du traitement des salariés OFSA qui souhaitent notamment faire une mobilité en dehors de la filiale. En effet, si la mobilité des Salariés AFO a été un minimum sécurisée en créant « un groupe fermé », il n'en ait rien pour les salariés de droit privés. Ces derniers partent sans aucunes règles de transfert clairement établies. Les services RH sont dans l'incapacité de rassurer les salariés qu'en à leur avenir en tant que salarié OFSA. En plus d'un fort sentiment d'abandon par la Direction Générale, cette insécurité pousse de nombreux salariés à renoncer à leur mobilité.

La négociation qui a été ouverte en fin d'année 2011 semble totalement abandonnée par la Direction Générale du Groupe sous des prétextes juridiques et fiscaux qui prendront du temps. Normalement, l'avenant n°3 à l'accord sur l'architecture imposait un début de négociation sur les conséquences sociales de l'intégration des salariés d'Orange France SA à partir de la signature de l'accord (mai 2011) et au mois de juin 2011.

En attendant, la suspension de la négociation laisse à penser aux salariés d'Orange France SA qu'ils sont complètement abandonnés par le Groupe, aussi, nous vous rappelons que la CFE-CGC/UNSA souhaite dans l'intérêt des salariés d'Orange France SA **que les négociations reprennent au plus vite** afin de rassurer tous les salariés de cette filiale et afin d'éviter de porter l'affaire en justice pour entrave à la loyauté de cette négociation avec les organisations syndicales.

Nous espérons vivement que vos services ont mis à profit la suspension des négociations pour avancer activement sur l'échéance de l'intégration d'Orange France SA dans FTSA.

La CFE-CGC/UNSA vous demande la **réouverture RAPIDE des négociations en vue d'harmoniser les accords et l'égalité de traitement entre les salariés d'Orange France SA et e France Telecom SA**. La négociation pourrait d'ailleurs porter sur l'examen et la signature accord par accord si il le faut afin que les salariés d'Orange France SA et de France Telecom SA travaillant dans les mêmes équipes soient traités de la même manière.

La CFE-CGC/UNSA vous rappelle que les premiers engagements contenus dans le projet de texte négocié avec les Organisations Syndicales dont la négociation a été certes suspendue permettra de lever les incertitudes principales des salariés d'Orange France SA, afin d' avoir RAPIDEMENT un texte et une méthodologique, qui permettra de commencer la négociation de comparaisons des accords Orange France SA et FT SA avant la date d'intégration définitive comme cela a déjà été fait par le passé dans d'autres Filiales.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Mesdames et Monsieur le Directeur, l'assurance de notre considération distinguée.

Bien cordialement

[patrice.seurin@orange.com](mailto:patrice.seurin@orange.com)

Délégué Fédéral à l'Action Syndicale FCCS CFE-CGC

Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de l'UES Elargie France Telecom-Orange